

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 6

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

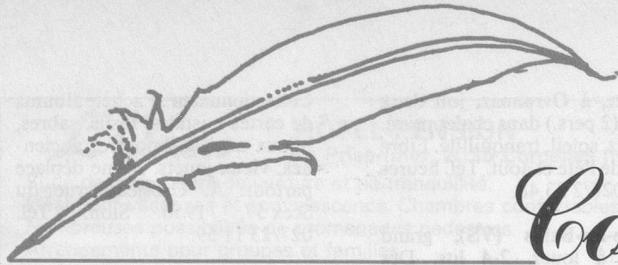
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Courrier des lecteurs

Le tiers monde et nous

De Mme G. Gehret, Lausanne.

Je pense que le rappel de situations difficiles pour nos concitoyens est toujours pénible à entendre, mais pourquoi vouloir mettre en parallèle l'aide que nous apportons aux réfugiés avec celle que nous n'apportons pas à certains déshérités de chez nous? Cette façon de dire: il faudrait enlever à ceux qui ne sont pas des «nôtres» pour que tous les «nôtres» soient à l'aise, me laisse songeuse!

Nous avons en Suisse encore bien assez pour aider les uns et les autres et faire bien plus encore...

Les centres pour personnes âgées devraient être abonnés à des revues telles que: «Solidarité», «Interrogation»... qui apprennent à ceux qui l'ignorent qu'une politique d'aide ne doit pas s'arrêter à nos frontières, et qu'une interdépendance existe entre une nation riche comme la nôtre et les pays moins favorisés...

De M. Paul Henchoz, Genève.

La réaction de Mme L. Armanet («Aînés» n° 4) se comprend fort bien: de nombreux faits lui donnent raison. Mais la note de la rédaction qui suit sa lettre est tout aussi justifiée. Alors? Eh bien, cela démontre une fois de plus que les problèmes qui agitent notre pauvre monde sont terriblement complexes et que la vérité peut avoir plusieurs visages.

Il est évident que la pourriture morale qui envahit de plus en plus notre société de consommation, la cupidité et la corruption aidant, est de nature à décourager les meilleures volontés. Amin Dada, Batista, Trujillo, Bokassa, Duvalier, N'Kruma et beaucoup d'autres (il faudrait des pages pour les citer tous sans excepter ceux qui sévissent aussi en Occident) sont d'illustres

exemples de dirigeants irresponsables qui ne songent, ou ne songeaient qu'à parader, jouir et s'enrichir au détriment de leurs compatriotes dans la misère. Cette mentalité règne du haut en bas dans une bonne partie du monde et le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'y a pas, à vues humaines et dans l'immédiat, de perspectives d'amélioration. Certaines institutions internationales font incontestablement un travail utile, mais à quel prix et en se heurtant à combien d'obstacles politiques ou autres, à quels dramatiques gaspillages?

Malgré tout cela, on ne peut et on ne doit pas rester indifférent. Toutes les bonnes raisons citées ne peuvent justifier un repli total sur soi-même et excuser les «Je donnerais si...» ou les «Je donnerais mais...». Cela dit sous réserve des moyens dont chacun dispose: tel donateur se montrera plus généreux en donnant trois francs que tel autre qui versera cent francs.

Ce qu'il faut, c'est sélectionner, choisir minutieusement et ponctuellement qui nous voulons aider. Il y a en Suisse plusieurs importantes organisations auxquelles on peut faire confiance. Ce que l'homme de bonne volonté, blanc, noir ou jaune, peut faire, par rapport à ce qui devrait être fait, est infime, voire insignifiant. La souffrance sous toutes ses formes et pour de multiples causes humaines ou dites naturelles (tremblements de terre et autres cataclysmes) submerge la plus grande partie du monde.

Le peu que nous pouvons faire représente cependant beaucoup à l'échelle mondiale. Le jour viendra-t-il où les fourmis qui font le bien arriveront à compenser le mal causé par des éléphants? On peut en douter mais notre dignité humaine nous interdit de baisser les bras.

P. H.

Manger au singulier

De Mme Y. Roulet, Baugy.

Au sujet de votre chronique «SOS consommateurs», vous conseillez d'acheter peu à la fois pour ne pas gaspiller. A ceux qui ont la chance de posséder un congélateur, je dis que lorsque les emballages de légumes sont trop gros, je cuisine tout le paquet, comme pour une famille, et je répartis ce qui est en trop pour ma portion journalière dans de petits récipients (emballages de séré par exemple) que je congèle, en notant le contenu sur le couvercle. Il n'y a plus qu'à réchauffer, le moins longtemps possible. La variété des repas est ainsi assurée, et c'est agréable d'avoir des repas prêts quand on est malade ou dans l'incapacité de sortir.

Comment toucher l'AVS?

Du Service de presse des PTT

Nous avons été très surpris de constater, dans la rubrique précitée, qu'en réponse à une question d'un lecteur «Comment toucher l'AVS» vous ne citiez que la possibilité du compte bancaire sans vous préoccuper du compte de chèques postaux (CCP). Un rentier AVS peut faire virer sa rente sur un compte de chèques postaux sans aucun frais. Si le CCP ne produit aucun intérêt, il n'occasionne pratiquement aucun frais à son titulaire, sans oublier que toutes les écritures sont effectuées dans un délai beaucoup plus rapide que dans le trafic bancaire. Rien ne l'empêche en outre de virer des sommes gratuitement à un compte bancaire productif d'intérêts. Il n'aura en outre plus à attendre au guichet postal puisqu'il lui suffira de transmettre ses ordres à son office de chèques, en glissant son enveloppe dans la prochaine boîte aux lettres. L'argent comptant pourra lui être aussi payé chez lui grâce au chèque payable à domicile, une exclusivité des PTT. Il peut user de cette possibilité par un simple coup de téléphone à son office postal (coût 80 centimes ou 3 francs en cas de distribution par exprès). Pour les personnes aimant voyager, le compte de chèques postaux est idéal. Plus de 4000 offices de poste sont à sa disposition pour des retraits d'argent le samedi matin également.

